

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 8 octobre 2020 - Palais des Congrès

33 habitants présents

Conseil de quartier : Jean-Pierre LARTIGE et Didier MARY, Animateurs, et les membres du Conseil de quartier, Alain GIORGIS, Adjoint au Maire chargé de la Prévention, de la Tranquillité Publique,

Élus :

de la Police Municipale, des Relations avec les Armées, Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts

Services Municipaux : Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté,

Auréli GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté.

En ouverture de séance, Jean-Pierre LARTIGE remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et annonce l'ordre du jour de la réunion :

- bilan des principales réalisations du Conseil de quartier depuis 2015,
- dossiers en cours du Conseil de quartier,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Bilan des principales réalisations du Conseil de quartier depuis 2015 :

L'animateur de quartier rappelle brièvement les différents sujets traités par le Conseil de quartier depuis 2015 :

- l'implantation de bancs autour du square Triviers,
- la création d'une aire de jeux pour enfants à Salaneuve,
- l'amélioration du terrain sportif de Salaneuve,
- la proposition d'ouverture d'une liaison piétonne entre la Corderie Royale et le fond de l'impasse Audry de Puyravault, mais qui n'a pas encore abouti à ce jour,
- la réflexion globale sur le secteur de la gare SNCF et de l'avenue du Président Wilson, qui a permis : la réfection de trottoirs dégradés, le nettoyage de tags, le renforcement ponctuel de l'éclairage public, l'amélioration de l'accessibilité piétonne au parvis de la gare (avec déplacement des taxis, création d'un passage piéton, positionnement de bornes), la création d'une continuité piétonne rue René Quoy avec la mise en place prochainement de bornes d'un côté de la voie. L'animateur de quartier précise que des choses restent toujours à faire pour améliorer l'aspect esthétique de cette entrée de ville, notamment vis-à-vis des touristes et des curistes arrivant en train.
- les rencontres avec les représentants de l'Office de Tourisme Rochefort Océan et d' R'bus, afin de signaler certains manques d'informations et/ou de visibilité à proximité de la gare SNCF et de la Corderie Royale. Les conseillers de quartiers aimeraient également être associés aux changements d'horaires et de tracés des lignes de bus.
- l'amélioration du tri des déchets dans l'espace public, avec la mise en place de corbeilles doubles flux dans un premier temps au Palais des congrès, puis place Colbert et esplanade Jean-Louis Frot. Néanmoins, les conseillers constatent que le déploiement doit encore être étendu à l'ensemble du quartier et qu'il manque des actions de communication en direction des habitants, par exemple avec des ambassadeurs du tri et ils souhaiteraient connaître le circuit du tri.
- la réflexion menée avec le Conseil des Sages, sur les besoins d'assises en centre-ville pour faciliter la mobilité des personnes âgées ou se déplaçant difficilement sur de longues distances. Des parcours ont ainsi été identifiés et des bancs supplémentaires ont été positionnés rue de la République et avenue Charles de Gaulle. Toutefois, en fonction de la largeur des trottoirs, certaines portions des rues identifiées n'ont pu être équipées d'assises.

L'animateur regrette que les conseillers de quartier n'aient pas été consultés sur le choix du mobilier urbain mis en place.

2. Dossiers en cours du Conseil de quartier :

L'animateur rappelle qu'une proposition de modification du trottoir à l'angle des **rues Thiers, Zola et du Port**, est toujours attendue par les conseillers de quartier, afin d'améliorer la visibilité et de clarifier les priorités à ce carrefour.

Afin d'encourager la **pratique du vélo** auprès des habitants du centre-ville, le Conseil de quartier sollicite des aménagements supplémentaires de la part de la Ville concernant le stationnement des vélos. Il propose de positionner des arceaux vélos régulièrement à travers tout le centre-ville et de créer un garage collectif sécurisé pour vélo, par exemple du côté du stade Rouge.

L'animateur demande à nouveau l'implantation d'un abris pour l'arrêt de bus situé devant le **conservatoire de musique et de danse Michel Legrand**. Christèle MORIN explique qu'un travail est en cours actuellement avec le prestataire en charge du mobilier aux arrêts de bus, pour une augmentation du nombre d'abris voyageurs sur la ville.

3. Questions diverses :

Une habitante souhaite savoir s'il peut être mis en place des urinoirs en ville, car des personnes souillent régulièrement les murs du théâtre du Petit Marseille. Christèle MORIN invite les participants à solliciter le service Proximité pour ce type de problématique. Un écriteau avait été positionné à cet endroit à la demande des riverains.

Les participants échangent avec Alain GIORGIS sur les questions de sécurité et de tranquillité en centre-ville. Les principales difficultés constatées relèvent généralement d'incivilités routières, de problèmes de dépôts sauvages de déchets sur la voie publique et de rassemblements. Il explique que la Ville renforce actuellement ses effectifs de policiers municipaux et continue le déploiement de caméras de vidéo protection en centre-ville. De plus, il invite les habitants à signaler les troubles selon leur nature à la Police Nationale, à la Police Municipale ou au service de Proximité pour les questions de propreté urbaine.

L'animateur de quartier conclut en remerciant les conseillers de quartier pour le travail accompli ensemble et pour la richesse des échanges entre habitants et avec les représentants de la ville, en particulier avec Christèle MORIN. Néanmoins, il souhaiterait que les élus participent plus aux réunions publiques des conseillers de quartiers et que ces derniers soient d'avantage associés aux décisions municipales. Christèle MORIN rappelle que par sa délégation, elle fait le lien avec les autres élus, qui participent volontiers aux réunions dès lors qu'ils sont invités à intervenir sur une question ou un dossier du Conseil de quartier.

Christèle MORIN remercie à son tour les conseillers de quartiers et les animateurs pour leur investissement au sein du Conseil de quartier depuis 2015. Elle indique que suite aux élections municipales, la Ville procède au **renouvellement de l'ensemble des Conseils de quartiers**. Ces instances consultatives rassemblent des Rochefortais, âgés de 16 ans minimum, qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier, dans l'évolution de leur ville, en faveur de l'intérêt général.

Les Rochefortais souhaitant devenir membre de leur Conseil de quartier ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour faire acte de candidature !

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des Conseils de quartiers (charte disponible en ligne) et pour faire acte de candidature <https://www.ville-rochefort.fr/conseils-de-quartiers> ou Service Citoyenneté et Proximité au 05 46 82 66 74.

Pour toutes demandes individuelles concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu en mars-avril 2020,
au Palais des Congrès

